



R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

Ville de Saclas

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 14 FEVRIER 2019

L'an deux mil dix-neuf, le jeudi 14 février à 19h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Yves GAUCHER, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Yves GAUCHER - Florence HANNICHE - Evelyne HOANG CONG - Alain GAUCHER - Josiane MARTY - Lionel DEBELLE - Isabelle VINCENT - Patrick LASNIER - Annie LEPAGE - Jacques HARDOUIN - Jennifer FRAGNER - Benoît MINEAU - Agnès GRAVIS - Annie BRECHET - Jean GARNERY - (15 présents - Quorum atteint)

ETAIT ABSENT : Jean-Luc CREON

POUVOIRS :

Madame Cécile CHAUVET a donné pouvoir à Madame Josiane MARTY
Monsieur Marc HADROT a donné pouvoir à Monsieur Alain GAUCHER

SECRETAIRE DE SEANCE : Agnès GRAVIS

Le procès-verbal de la précédente séance est approuvé à l'unanimité.

I – COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

NEANT

II-DEMANDE DE SUBVENTION A LA C.A.E.S.E.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de faire procéder à des travaux dans la maison Charpentier, en cours d'acquisition, pour la transformer et y aménager un commerce de restauration rapide avec vente de cigarettes électroniques.

Monsieur le Maire précise qu'une partie de ces travaux a fait l'objet d'une demande de subvention en 2018 pour l'aménagement du rez-de chaussée.

Or aujourd'hui, il précise que l'évaluation établie au départ est largement sous-estimée et qu'il convient de procéder à une nouvelle demande de subvention auprès de la C.A.E.S.E. pour l'agrandissement et le réaménagement de la cuisine arrière et la modification d'un chauffage, climatisation et VMC.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE l'opération pour l'agrandissement et le réaménagement de la cuisine arrière et modification d'un chauffage, climatisation et VMC.

Le plan de financement serait le suivant :

- Montant des travaux	95 000.00 €
- Subvention de la CAESE	28 946.20 €
- Subvention du Département	26 250.00 €
- Autofinancement	39 803.80 €

Echéancier de réalisation : 2^{ème} semestre 2019

SOLLICITE pour la réalisation de ces travaux l'octroi d'une aide financière
Par la CAESE au taux maximum ;

APPROUVE le plan de financement et l'échéancier de réalisation.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

VOTE : Unanimité

III- REGLEMENT DE LA PRESTATION MUSICALE POUR LE SALON D'ART

Monsieur le Maire informe que le prochain salon d'art se tiendra les 16 & 17 mars prochain.

Il propose à l'assemblée que le groupe « The Hokum Sheiks » fasse une prestation musicale sous forme d'un unique set, et précise que le montant est de 600 €.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **EMET UN AVIS DEVAFORABLE** pour la prestation du groupe « The Hokum Sheiks » pour un montant de 600 € par **13 voix CONTRE avec 2 pouvoirs soit 15 voix CONTRE 02 voix POUR**

IV- VENTE DE LA PARCELLE AK 250 P LOT A D'UNE SURFACE DE 18M2 A MADAME PRISCILLIA MAIA

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Madame Priscillia MAIA s'est portée acquéreuse de la parcelle AK 250 P lot A pour une surface de 18m2.

Il précise que le prix d'achat convenu est de 1800 €.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DECIDE la vente de ladite parcelle à Madame Priscillia MAIA
DONNE pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer les documents afférents.

VOTE : Unanimité

*Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h30.
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.*

Yves GAUCHER

Josiane MARTY

Annie LEPAGE

Agnès GRAVIS

Alain GAUCHER

Lionel DEBELLE

Patrick LASNIER

Jean GARNERY

Jennifer FRAGNER

Florence HANNICHE

Evelyne HANG CONG

Isabelle VINCENT

Jacques HARDOUIN

Benoît MINEAU

Annie BRECHET